

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1579 portant désignation pour l'année 1963 des Assesseurs près le Tribunal d'homologation de la Côte Française des Somalis .

n° 1579

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
18 décembre 1962

Numéro JO
n° 12 du 31/12/1962

Date du numéro
31 décembre 1962

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable au Territoire par le décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 4 juin 1938 relatif à l'organisation de la Justice en Côte Française des Somalis et les textes modificatifs

Vu l'arrêté n° 1052 du 28 octobre 1938 portant application du décret du 4 juin 1938 susvisé

Sur proposition du Procureur de la République, chef du Service Judiciaire ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont désignés pour l'année 1963 assesseurs près le Tribunal d'Homologation de la Côte Française des Somalis es notables dont les noms suivent : MM. Abdi Omar, Issa Haarla, Quartier n° 6 : Hadji Kanale Galab, Issa saad mOoUssa, Quartier n° 4; Abdallah Ali Inine, Afar Assoba, Quartier n° 1 ; Ahmed Houmed Mohamed, Afar Arael, Quartier n°2 ; Ahmed Abdallah Mohamed, Soudanais, Quartier n° 4 ; Rached Mohamed Galeb, Arabe.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pouf le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire Général,Maurice LEVALLOIS.